

## Dragage des ports : le dossier est suspendu

François Goulard demande au préfet de suspendre l'opération de dragage des ports de plaisance de Quiberon et Arzon. Le temps de trouver des alternatives au clapage en mer.

Deux ports de plaisance du Morbihan devaient être dragués (opération qui consiste à enlever les vases que les bateaux finissent par toucher) dans les deux années à venir : Port-Haliguen à Quiberon et Port-Crouesty à Arzon.

La nouvelle avait été annoncée le 15 décembre dernier par le syndicat mixte des ports et le conseil général du Morbihan. Dans la foulée, suite à une série d'études, la préfecture avait validé l'opération.

Mais dans ce dossier, le volet du traitement des vases a toujours été sensible. Le syndicat des ports du Morbihan avait opté pour une solution mixte : immersion (ou clapage) en mer (au sud de la presqu'île de Rhuys et en baie de Quiberon) pour les sédiments sains et dépôts à terre pour ceux pollués par les métaux lourds et les résidus de peintures antifouling (TBT).

À Port-Haliguen, une première tranche de 100 000 m<sup>3</sup> était prévue à partir d'avril. Mais ces travaux n'auront pas lieu cette année.

En effet, François Goulard, le président du conseil général du Morbihan, et Gérard Le Tréquesser, le président du syndicat mixte, viennent d'écrire à Jean-François Savy, préfet du Morbihan, pour lui demander de reporter ces travaux. « Il nous est apparu souhaitable d'approfondir certains aspects du dossier ».

### Stockage à terre

Depuis l'annonce de la reprise des dragages, les associations environnementales de Mor Braz (1), le Comité de sauvegarde de l'ostréiculture et les pêcheurs de ladamp 56) sont montés au créneau pour faire part de leur inquiétude face aux clapages prévus en baie de Quiberon. Reçus au conseil général en début de semaine dernière, ils ont obtenu des avancées très significatives, comme on peut le lire dans ce courrier



Le dragage des ports de plaisance de Quiberon et d'Arzon fera l'objet d'études complémentaires.

adressé au préfet.

En effet, le conseil général a « retenu le principe d'une densification significative du nombre de sondages, très au-delà des exigences réglementaires, afin d'identifier d'une manière incontestable la qualité des sédiments concernés. Ceci pourrait avoir pour conséquence d'accroître sensiblement, le cas échéant, les volumes stockés à terre. »

Le syndicat mixte et le Département comptent également « conduire des expertises approfondies, sur les plans technique, environnemental et financier de solutions alternatives

au clapage en mer. Des exemples d'expériences conduites à l'étranger méritent que nous nous y intéressions, notamment en sollicitant les concours scientifiques utiles. »

C'est donc pour laisser le temps au syndicat mixte de mener à bien toutes ces études que le conseil général du Morbihan demande à l'État de suspendre le dossier. Ce que le préfet validera très vite.

Le dragage de Port-Haliguen, prévu début avril, ne commencera donc pas, au mieux, avant 2013.

D'ici là toutes les parties concernées auront l'occasion de se revoir et les solutions de

traitement seront présentées.

(1) Bretagne Vivante, Eau et Rivières de Bretagne, Sémaphore, la fédération des associations de protection de l'environnement du golfe du Morbihan, Estuaire Loire Vilaine, Grains de sable, Mès et Vilaine, la fédération des associations de la baie de Quiberon, le comité de défense de la baie de Kervoyal et du littoral Damgannais, Golfe clair, Estuaire Loire Vilaine, les Amis de Mesquer, An aod braz, APSSE